

**Auteure :** Jean Moir

**Niveau :** 7-12

**Article du magazine :**

« Des nations en attente » écrit par Guuduniia LaBoucan.

**Thème(s) :**

- Premières Nations, Inuits et Métis
- Connaissance des Traités

**Matières :**

- Sciences sociales
- Histoire

**Aperçu de la leçon :** Dans cette leçon, les élèves se penchent sur l'expérience des Traités en Colombie-Britannique en explorant les événements importants du passé et en élaborant une échelle chronologique. Ils étudient ces événements en tenant compte de leur pertinence historique hier, aujourd'hui et demain.

**Temps requis :** 1-2 périodes en classe

**Concept(s) de la pensée historique :**

- Établir la pertinence historique
- Explorer la continuité et le changement

**Objectifs d'apprentissage : Les élèves**

- Exploreront la pertinence historique et moderne de l'expérience des Traités en Colombie-Britannique.
- Élaboreront une échelle chronologique sur l'expérience des Traités en Colombie-Britannique.
- Évalueront la pertinence historique de l'expérience des Traités en C.-B.

# Des nations en attente : L'expérience des Traités en C.-B.

## L'activité :

*Activation : Comment les élèves se préparent-ils à l'apprentissage?*

- Affichez une carte des Traités. Vous en trouverez une à : [https://www.aadnc-aandc.gc.ca/DAM/DAM-INTER-HO/STAGING/texte-text/htoc\\_1100100032308\\_fra.pdf](https://www.aadnc-aandc.gc.ca/DAM/DAM-INTER-HO/STAGING/texte-text/htoc_1100100032308_fra.pdf). Assurez-vous que tous les élèves peuvent voir la carte.
- Posez les questions suivantes :
  - Que représente la carte?
  - Décrivez la carte. Que pouvez-vous en dégager au sujet des Traités?
  - Situez la Colombie-Britannique.
  - Selon la carte, en quoi l'expérience des Traités en C.-B. est-elle différente ou similaire à celle d'autres régions du Canada?
- Encouragez et guidez une discussion en classe.
- Divisez la classe également en 16 (groupes ou élèves seuls).
- Remettez des copies du numéro du magazine *Canada's History* intitulé Les Traités et les relations qui en découlent.
- Demandez aux élèves de se rendre à la page 47.
- Invitez un volontaire à lire à haute voix le titre de l'article : Des nations en attente : Les Premières Nations de la Colombie-Britannique sont dans une situation unique concernant les Traités.
- Posez la question suivante : À la lumière de la carte et du titre, que signifie la phrase : Les Premières Nations de la Colombie-Britannique sont dans une situation unique concernant les Traités?
- Encouragez et guidez une discussion en classe.

*Acquisition : Quelles stratégies facilitent l'apprentissage des groupes et des élèves?*

- Assignez à chaque groupe/élève l'une des dates suivantes :

1763	1899	1997
1846	1913	1998
1849	1973	2014
1850 - 1854	1990	2017
1861	1991	
1871	1993	

- Demandez à chaque groupe d'inscrire la date en haut d'une feuille de papier (en gros caractères).
- En se servant de l'article comme source, les élèves doivent résumer, dans un court paragraphe, l'événement pertinent à l'expérience des Traités en C.-B.

## Des nations en attente : L'expérience des Traités en C.-B. (suite)

- Recueillez tous les résumés et organisez-les en les fixant au mur, en ordre chronologique.
- Invitez les élèves à explorer et à lire l'échelle chronologique construite.
- Favoriser les questions et la discussion.

### Mise en application : Comment les élèves exercent-ils leur compréhension?

- Expliquez que les historiens ont recours à plusieurs critères pour établir la pertinence d'un événement. Ils portent un jugement sur l'importance d'un événement donné, d'une personne ou d'un groupe de personnes, et sur les développements du passé.
- Attirez l'attention des élèves sur l'échelle chronologique. Posez les questions suivantes :
  - Quel événement jugez-vous le plus pertinent pour les Premières Nations de cette époque? Pourquoi?
  - Quel événement permet de mieux comprendre les relations issues des Traités en Colombie-Britannique, aujourd'hui?
  - Quel événement a le plus marqué la mémoire collective des Premières Nations de la C.-B.?
  - Quel événement a le plus marqué la mémoire collective des non autochtones en C.-B.?
  - Quel événement est le plus révélateur des attitudes du gouvernement dans le passé?
  - Quel événement a (ou aura) des conséquences pour les années à venir?
- Remettez à chaque élève une copie imprimée de la fiche 3.2 Histoire des Traités de la C.-B. : Établir la pertinence historique.
- Demandez aux élèves de remplir le document.

### Matériel/ressources :

- Copie/copies du magazine *Canada's History* intitulé Les Traités et les relations qui en découlent ou accès au magazine en ligne
- Copies imprimées de la fiche 3.2 - une par élève
- Accès à l'Internet et à un projecteur (facultatif)
- Carte des Traités du Canada

### Activité additionnelle :

- Demandez aux élèves de relire l'article et de noter les « trois critères pour établir un titre ancestral autochtone » décrits par la Cour suprême du Canada dans l'affaire *Delgamuukw*, c'est-à-dire qu'une Première Nation doit prouver devant les tribunaux que son titre ancestral est fondé sur :
  1. une occupation suffisante,
  2. continue et
  3. exclusive du territoire avant 1846 (lorsque la Grande-Bretagne a imposé sa souveraineté sur la C.-B.).
- Demandez aux élèves de rédiger un court texte expliquant la signification de ces trois termes et la difficulté (et le coût!) de faire la preuve d'une telle occupation devant les tribunaux. Imaginez que vous devez remonter des centaines d'années dans le passé pour retrouver des preuves, d'autant que vos ancêtres ne conservaient pas de documents ou de témoignages écrits! Les élèves peuvent-ils retracer des exemples spécifiques dans les articles qu'ils ont lus pour démontrer cette difficulté?

## FICHE 3.1 Échelle chronologique de l'histoire des Traités de la C.-B : Outil de l'enseignant

- 1763 Proclamation royale de 1763 - Très importante car la Couronne britannique reconnaît les titres autochtones sur le territoire et la nécessité de négocier des Traités pour exercer un contrôle sur le territoire. Cela a mené à la négociation de nombreux Traités dans l'Est et d'autres régions de l'Ouest du Canada.
- 1846 La Grande-Bretagne déclare sa souveraineté sur la C.-B après avoir instauré une frontière entre les États-Unis et l'Amérique du Nord britannique - Les Britanniques veulent favoriser l'établissement de nombreuses colonies en C.-B. pour freiner l'expansion des Américains.
- 1849 La colonie de l'Île de Vancouver est créée - La Compagnie de la Baie d'Hudson (CBH) obtient des droits territoriaux et commerciaux valides pendant dix ans, sous réserve de fonder une colonie britannique dans un délai de cinq ans.
- 1850 - 1854 Les Traités Douglas sont signés sur l'Île de Vancouver - James Douglas essaie de négocier des Traités et d'acheter des terres à d'autres Premières Nations, mais cette « transaction » est refusée par le secrétaire de la colonie E.B. Lytton parce qu'il juge que « l'acquisition des titres » n'est pas nécessaire. Bonne question de débat : Ce refus de Lytton de remettre à Douglas les sommes nécessaires pour acheter les terres est-il la principale raison pour laquelle des Traités n'ont pas été négociés en C.-B.? Que serait-il advenu si Lytton avait accepté de lui remettre ces fonds?
- 1861 Douglas instaure une politique territoriale (puisqu'il ne peut pas acheter de terres) et établit des « réserves indiennes » - Douglas émet également les proclamations 13 et 15, selon lesquelles la Couronne possède toutes les terres de la C.-B. (bien sûr, cela contredit la Proclamation royale de 1763).
- 1871 La C.-B. se joint à la Confédération (et affirme que les « titres ancestraux autochtones » sont éteints en C.-B.).
- 1899 Le Traité n° 8 est signé dans le nord-est de la C.-B. (principalement pour régler un conflit entre les chercheurs d'or et les Premières Nations et pour favoriser la colonisation), même si le gouvernement de la C.-B. continue d'affirmer qu'il n'y a pas de titres ancestraux autochtones dans la province.
- 1913 Les Nisga'a se rendent devant le Conseil privé en Angleterre pour revendiquer leurs droits territoriaux.
- 1973 Les Nisga'a se rendent devant la Cour suprême du Canada dans le cadre de la fameuse affaire Calder afin d'obliger le gouvernement fédéral à entreprendre des négociations sur les revendications territoriales - les négociations entourant le Traité avec les Nisga'a commencent en 1976.
- 1990 La C.-B., le Canada et les Premières Nations de la C.-B. créent un groupe de travail pour formuler des recommandations sur la façon d'entamer des négociations entourant les Traités.
- 1991 La Commission des Traités de la C.-B. est créée en tant qu'organisme indépendant chargé de superviser les négociations : ces dernières doivent être « fondées sur la confiance mutuelle, le respect et la compréhension, par le truchement de négociations politiques ».
- 1993 Les négociations officielles commencent.
- 1997 La Cour suprême du Canada détermine que les titres ancestraux autochtones en C.-B. n'ont pas été éteints par le gouvernement avant que la colonie ne se joigne à la Confédération (affaire *Delgamuukw*) - Le tribunal établit également un test comportant trois critères pour établir les titres autochtones. **Remarque :** La seule façon pour les Premières Nations de régler leurs revendications territoriales consiste à négocier des Traités avec le Canada et la C.-B. (une démarche plus facile que de prouver leurs titres ancestraux devant les tribunaux).
- 1998 L'Accord définitif avec les Nisga'a est signé (100 ans après le Traité n° 8) - uniquement grâce à l'affaire Calder.
- 2014 La Nation Tsilhqot'in établit la preuve de ses titres ancestraux (mais dépense des millions de dollars pour y parvenir).
- 2017 En 2017, seulement sept Premières Nations ont signé des accords définitifs avec la C.-B. (5 Premières Nations Maa-nulth, la nation Tla'amin et la Première Nation Tsawwassen).

\*L'échelle chronologique est résumée et adaptée de l'article « Des nations en attente : Les Premières Nations de la Colombie-Britannique sont dans une situation unique concernant les Traités. » Voir : <https://www.histoirecanada.ca/consulter/politique-et-droit/des-nations-en-attente>

## FICHE 3.2 Histoire des Traités de la C.-B. : Établir la pertinence historique

Instructions: Choisissez un des événements de l'échelle chronologique de la classe, élaborée à partir de l'article *Des nations en attente* de Guuduniia LaBoucan et d'autres sources imprimées ou numériques, et remplissez le tableau suivant.

<b>ANNÉE :</b>	
<b>APERÇU DE L'ÉVÉNEMENT :</b>	
<b>Remarquable</b> L'événement a été remarqué, a fait parler ou a été étudié à l'époque ou depuis ce temps.	
<b>Marquant</b> L'événement ou le développement a marqué la mémoire collective d'un groupe à un certain moment.	
<b>Évocateur</b> Les gens aiment établir des comparaisons avec l'événement; on peut le relier à des expériences, croyances ou attitudes au fil du temps et d'un lieu à un autre.	
<b>Entraîne un changement</b> L'événement a eu des conséquences pour l'avenir.	
<b>Révéléateur</b> L'événement révèle d'autres aspects du passé, comme la façon de penser des gens de l'époque ou leurs valeurs.	



## Adaptation pour la 3<sup>e</sup> à la 6<sup>e</sup> année

### Lire « Le camion de Del »

par Guuduniia LaBoucan aux pages 20 à 23 du numéro de *Kayak : Navigue dans l'histoire du Canada* intitulé *Nous sommes tous des peuples des Traités*.

### Neurones en action

Au moyen d'une pyramide des priorités, expliquez aux élèves les jugements formulés sur un sujet simple. Étoffez votre propos afin d'explorer le concept de pertinence historique en tant que processus employé par les historiens pour déterminer ce qui était important à propos d'un événement, d'un personnage ou des développements du passé.

### En pratique

Donnez un aperçu des Traités de Douglas. Distribuez des cartes des personnages qui ont joué un rôle dans ces Traités [Nuuchah'nulth/salish du littoral/peuple Kwakwaka'wakw; chefs des Premières Nations; Sir James Douglas; Compagnie de la Baie d'Hudson; Couronne; colons de la C.-B.]. Demandez aux élèves de les disposer en pyramide, en plaçant le plus important, selon eux, au sommet. Comparez et discutez.